

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





Je suis ravi de vous présenter le rapport d'activité 2024 de Pré-Bocage Intercom. Cette année a été marquée par une dynamique renouvelée au service de notre territoire et de ses habitants.

En 2024, notre engagement en faveur du développement économique s'est concrétisé avec la création du Club Réseau du Pré-Bocage. Ce nouveau club économique, successeur de l'ancien « Club ECO », adopte un format modernisé et mieux adapté aux besoins des chefs d'entreprises locaux. Il incarne notre volonté de renforcer les liens entre les acteurs économiques du territoire et de favoriser les synergies locales.

Cette année a également vu la parution du premier numéro de PBIInfo, le magazine communautaire annuel de Pré-Bocage Intercom. Diffusé en septembre 2024 à l'ensemble des 25 000 habitants de notre territoire, ce nouveau support de communication vise à renforcer le lien entre la collectivité et ses administrés. Il valorise les initiatives locales, informe sur les projets en cours et à venir, et met en lumière les acteurs qui font vivre notre territoire.

Nous avons également dû faire face à des défis importants. La démolition du gymnase du territoire de Les Monts d'Aunay a marqué un tournant. Cette opération, rendue nécessaire par l'état du bâtiment, nous a poussés à repenser l'offre sportive et à travailler sur de nouvelles solutions pour répondre aux besoins des habitants.

Je tiens à saluer l'implication de nos équipes, élus, agents et partenaires, qui œuvrent chaque jour avec professionnalisme et engagement pour faire avancer notre territoire. Grâce à vous, nous posons les bases d'un avenir solide, ambitieux et toujours plus proche des attentes de nos concitoyens.

Continuons ensemble à faire de Pré-Bocage Intercom un lieu où il fait bon vivre, entreprendre et s'épanouir.

Gérard LEGUAY,
Président de Pré-Bocage Intercom

La rédaction d'un rapport annuel d'activité est une obligation légale (article L 5211-39 du CGCT) pour tout Établissement public de coopération intercommunale comprenant une commune d'au moins 3.500 habitants. Le rapport d'activité est présenté en Conseil communautaire et ensuite adressé à chaque commune membre de la Communauté de communes de Pré-bocage Intercom. À charge à chaque maire d'en faire la communication auprès de son conseil municipal lors d'une séance publique. Au-delà du respect de la procédure légale, ce document a aussi pour objectif d'informer de façon claire les élus et tous ceux qui le souhaitent.

Rédaction : l'ensemble des services de Pré-Bocage Intercom.
Conception graphique : Service communication. Edition : Mars 2025.

SOMMAIRE

Edito	p2
L'organisation politique	p4
Le Conseil Communautaire	p4
Le Bureau Communautaire	p5
Les Commissions Thématiques	p5
Les Compétences	p6
Pôle direction générale des services	p8
Développement Territorial	p9
Communication	p11
Développement économique	p12
Pôle Citoyenneté	p14
Culture	p15
Enfance-jeunesse	p16
Cadre de vie	p18
Pôle Aménagement durable du territoire	p21
Urbanisme et SCoT	p22
Développement durable	p24
Service public d'assainissement non collectif	p29
Pôle Services opérationnels	p30
Technique	p31
Valorisation, collecte et recyclables	p32
Pôle Administration générale	p33
Ressources humaines	p34
Commande publique	p35
Budget communautaire	p36
Chiffres clés	p38

L'organisation politique

Le Conseil Communautaire

Le fonctionnement opérationnel de la Communauté de Communes est assuré par le Conseil Communautaire.

Composé de 50 conseillers, il se réunit tout au long de l'année et gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de Communes.

Cette instance vote le budget et les projets proposés par le Bureau.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

AMAYÉ-SUR-SEULLES : Pascal COTARD.

AURSEULLES : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL.

BONNEMAISON : Pierre SALLIOT.

BRÉMOY : Alain LEGENTIL.

CAHAGNES : Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND.

CAUMONT-SUR-AURE : Christophe LE BOULANGER, Marie-Josèphe LESENECHAL, Michel GENNEVIEVE, Jean-Paul THOMAS.

COURVAUDON : Sylvie HARIVEL.

DIALAN-SUR-CHAÎNE : Jean-Yves BRECIN, Johanna RENET.

EPINAY-SUR-ODON : Hélène PAYET.

LANDES-SUR-AJON : Didier VERGY.

LE MESNIL-AU-GRAIN : Annick SOLIER.

LES LOGES : Joël LEVERT.

LES MONTS D'AUNAY : Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUE, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN.

LONGVILLERS : Bertrand GOSSET.

MAISONCELLES-PELVEY : Christian HAURET.

MAISONCELLES-SUR-AJON : Pierre DEWASNE.

MALHERBE-SUR-AJON : Marcel PETRE.

MONTS-EN-BESSIN : Edith LANGLOIS.

PARFOURU-SUR-ODON : David PICCAND.

SAINT-LOUET-SUR-SEULLES : Yves PIET.

SAINT-PIERRE-DU-FRESNE : Alain QUEHE.

SEULLINE : Jean BRIARD, Yvonne LE GAC.

TRACY-BOCAGE : François REPEL.

VAL-D'ARRY : Jacky GÔDARD, Jérémie DESGUEE, Josiane LECUYER, Christian VENGEONS.

VAL-DE-DRÔME : Michel LEFORESTIER.

VILLERS-BOCAGE : Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME.

VILLY-BOCAGE : Jean-Luc ROUSSEL.

Le Bureau Communautaire

Élu par le Conseil Communautaire, le Bureau se compose de 11 membres, dont 10 vice-présidents en charge des commissions thématiques. Il se réunit chaque semaine pour valider les propositions faites par les 10 commissions.

Le Bureau débat des orientations stratégiques et des actions et projets relevant du champ des compétences de la Communauté de Communes avant leur présentation en Conseil Communautaire.



Président
Gérard Leguay
Aurseulles



1^{ère} Vice-Présidente
Christine Salmon
Les Monts d'Aunay
Valorisation, Collecte,
Recyclables



2^{ème} Vice-Présidente
Stéphanie Leberrurier
Villers-Bocage
Développement économique
et tourisme



3^{ème} Vice-Président
Christophe Le Boulanger
Caumont-sur-Aure
Culture



4^{ème} Vice-Président
Jacky Godard
Val d'Arry
Ressources humaines
et financières



5^{ème} Vice-Présidente
Sandra Lemarchand
Cahagnes
Cadre de vie



6^{ème} Vice-Président
Jean-Yves Brécin
Dialan-sur-Châine
Prospective et animation
territoriale



7^{ème} Vice-Président
Marcel Pétré
Malherbe-sur Ajon
Enfance et jeunesse



8^{ème} Vice-Président
Christian Hauret
Maisoncelles-Pelvey
Urbanisme et SCoT



9^{ème} Vice-Président
Dominique Marie
Les Monts d'Aunay
Service technique



10^{ème} Vice-Président
Bruno Delamarre
Villers-Bocage
Environnement

Les commissions thématiques

Le 10 commissions thématiques de Pré-Bocage Intercom intègrent des élus communautaires et des élus des Conseils Municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent des avis consultatifs à l'attention des instances décisionnaires. L'ensemble des membres du Bureau est invité à chaque commission.



Valorisation, Collecte,
Recyclables
7 réunions



Développement économique
et tourisme
6 réunions



Culture
7 réunions



Ressources humaines
et financières
7 réunions



Cadre de vie
7 réunions



Prospective et animation
territoriale
4 réunions



Enfance et jeunesse
7 réunions



Urbanisme et SCoT
7 réunions



Service technique
8 réunions



Environnement
7 réunions

—
**Les
compétences**





La loi fixe des groupes de compétences obligatoires et facultatives, non limitatives toutefois.

Les 27 communes membres définissent ensemble les compétences qu'elles transfèrent à la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et facultatives définies dans les statuts de la collectivité.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- ▶ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- ▶ Développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17
- ▶ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- ▶ Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- ▶ Politique du logement et du cadre de vie
- ▶ Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- ▶ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ▶ Action sociale d'intérêt communautaire
- ▶ Agences postales
- ▶ Assainissement non collectif des eaux usées
- ▶ Points info 14/France Services
- ▶ Insertion des jeunes
- ▶ Habilitation actes d'urbanisme
- ▶ Organisation de la mobilité
- ▶ Autres compétences
 - ▶ La gestion des maisons de services au public
 - ▶ Espaces Publics Numériques de Normandie
 - ▶ Energie renouvelable
 - ▶ Habilitations actes d'urbanisme



—
Pôle
direction générale des
services

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Petites villes de demain

2024 a été une année clé dans l'avancement des projets pour Pré-Bocage-Intercom et les communes Petites Villes de Demain.

En association avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), Pré-Bocage Intercom a mené une étude pour définir les conditions techniques et financières permettant d'examiner une possible reconversion de la friche Philips à Villers-Bocage.

Les élus ont souhaité mener cette étude pour envisager ce lieu comme un espace culturel et économique afin d'accroître l'attractivité du territoire.

Les résultats de cette étude ont démontré des particularités techniques impliquant des investissements financiers très importants. Une feuille de route d'intervention a ainsi pu être définie pour les prochaines années.

Depuis 2023, Pré-Bocage Intercom travaille sur la démolition/reconstruction du gymnase intercommunal de Les Monts d'Aunay. 2024, a été une année charnière dans ce projet, la maîtrise d'œuvre a finalisé le programme de travaux. Dès janvier 2025, la démolition de l'équipement sera entreprise.

Une réflexion sur la rénovation du gymnase intercommunal de Caumont-sur-Aure a également été lancée en 2024.

La signature du Contrat Territorial Régional 2024/2027 a permis à Pré-Bocage Intercom et aux communes PVD de bénéficier d'une aide de 2 350 000€ pour la réalisation de 6 projets structurants répondant aux enjeux stratégiques de développement du projet de territoire intercommunal dont la rénovation des deux gymnases intercommunaux.

En 2023, les trois communes ont eu une attention particulière pour le sport et la jeunesse avec l'élaboration de projets pour implanter ou rénover des skate-parks et équipements de fitness. Ainsi, en 2024, Caumont-sur-Aure et Les Monts d'Aunay ont inaugurés leur skate-park et équipement de fitness et les travaux de rénovation du skate-park de Villers-Bocage ont été réalisés.

Soucieuses d'avoir des bâtiments publics énergétiquement performants et de répondre aux obligations du Décret Tertiaire, les communes ont engagé des études avant-travaux de réhabilitation thermique permettant une concrétisation en 2025. Caumont-sur-Aure a déterminé un programme de travaux pour l'Hôtel de Ville permettant une amélioration thermique de 44%. Villers-Bocage envisage un scénario d'amélioration de 38% associé à des travaux de remplacement de toiture sur l'école maternelle.

La commune de Les Monts d'Aunay, a recruté une maîtrise d'œuvre pour réaliser un programme de travaux ambitieux sur le cinéma Le Paradiso permettant une réhabilitation thermique du bâtiment existant et une extension permettant l'ajout d'une salle de projection supplémentaire.

Les élus de ces communes sont engagés dans la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique. En 2024,

Les Monts d'Aunay a recruté une assistance à maîtrise d'ouvrage pour arrêter un programme de travaux de valorisation de la coulée verte au nord de la ville en parc urbain pédagogique pour la biodiversité.

La résidence d'artistes « Un pour Cent », autour de l'arbre malade de la place Saint Clair de Caumont-sur-Aure inaugurée en 2023 a perdu en 2024 donnant l'occasion de sensibiliser les élèves de maternelles, primaires et collège à la biodiversité et de réaliser un film diffusé à l'ensemble des habitants du territoire et plus encore. Villers-Bocage a réalisé des travaux pour désimperméabiliser de la rue Saint-Martin via la création de noues végétales en pied d'arbre et a recruté une maîtrise d'œuvre pour définir un programme d'aménagement d'un arboretum en lien avec ABC de la biodiversité déjà en place sur la commune.

En 2024, les élus des communes ont concrétisé leur objectif d'adapter le territoire au changement climatique tout en garantissant aux habitants et usagers des espaces publics adaptés à leurs besoins. Les travaux d'aménagement de la rue de Caen à Les Monts d'Aunay ont débuté et seront terminés en 2025, les travaux de la place du Général Leclerc à Villers-Bocage ont été réalisés et la place Saint Clair à Caumont-sur-Aure a été inaugurée.

Tous ces projets ont été conçus pour améliorer les usages mais également apporter des îlots de fraîcheurs, désimperméabiliser les sols, végétaliser l'espace public avec des essences locales et favoriser les mobilités douces.

Les élus ont également profité de 2024, pour réfléchir à des nouveaux projets dont la réalisation devrait se faire en 2025/2026. Ainsi, Villers-Bocage a recruté une assistance à maîtrise d'ouvrage pour définir avec les habitants, commerçants et associations un programme d'aménagement de la place de Gaulle.

Les Monts d'Aunay a déterminé un programme de travaux permettant l'agrandissement de la crèche « Les Bambins » et Caumont-sur-Aure a recruté une maîtrise d'œuvre pour travailler sur l'aménagement de la route de Torigny.

Le soutien en ingénierie qu'offre le programme Petites Villes de Demain a permis à l'intercommunalité et aux communes de préciser et mettre en œuvre leurs projets de territoires initiaux. C'est pourquoi, en 2024, la convention cadre d'Opération de Revitalisation de Territoire a dû être enrichie par un avenant afin de préciser les projets réalisés, en cours de réalisation mais également ceux en étude de faisabilité ou reportés et de redessiner les périmètres d'intervention dans les communes.

Contrat de réussite de transition

écologique

Le troisième avenant au Contrat de Réussite à la Transition Ecologique établi entre l'Etat, le Conseil Départemental du Calvados et Pré-Bocage Intercom a été signé le 12 décembre 2024.

Ce troisième avenant a marqué un avancement concret dans la réalisation des divers projets portés par les 27 communes du territoire et Pré-Bocage Intercom.

Depuis sa signature, 58 projets ont été inscrits au CRTE. La collaboration fructueuse entre les services de l'Etat, le Département, les communes et l'intercommunalité, a permis de dresser un premier bilan mi-parcours positif avec la concrétisation de 30 projets représentant un investissement de 13 millions d'euros accompagnés à hauteur de 82% par l'Etat, 11% par le Département du Calvados, 5% par la Région Normandie et 2% par d'autres partenaires institutionnels.

En 2024, 12 nouveaux projets ont été inscrits au CRTE :

► **Pour faciliter l'accès aux services publics** (construction de la gendarmerie départementale à Les Monts d'Aunay et la rénovation des allées du cimetière à Malherbe-sur-Ajon),

- **pour développer la pratique du sport** avec la réhabilitation du gymnase intercommunal de Caumont-sur-Aure et l'aménagement du plan d'eau du Locheur,
- **pour favoriser l'attractivité des bourgs** avec les travaux d'aménagement de la route de Torigny et la sécurisation de la route de la Ferrière à Caumont-sur-Aure et l'aménagement de la place De Gaulle à Villers-Bocage,
- **pour maintenir un service de la petite enfance** (agrandissement et mise en conformité de la crèche à Les Monts d'Aunay)
- **pour rénover le patrimoine** (Rénovation de l'église Saint Martin à Villers-Bocage).

Sont également intégrés au CRTE des projets en faveur de la préservation de la biodiversité via la mise en place d'une trame verte et bleue sur l'ensemble du territoire intercommunal et un projet d'expérimentation d'arboretum à Villers-Bocage. Enfin l'intégration du projet Alimentaire Territorial a été intégré afin de **développer la production et la consommation locale**.



CHIFFRES CLÉS

12 nouveaux projets inscrits au CRTE



Jean-Yves BRECIN,
6ème Vice-Président
en charge de la prospective et
de l'animation territoriale

COMMUNICATION

PBInfo : le magazine communautaire

Pré-Bocage Intercom a lancé le premier numéro de son magazine communautaire annuel, PBInfo, en septembre 2024. Ce magazine est destiné aux 25 000 habitants de notre territoire et vise à renforcer les liens entre la collectivité et ses administrés.

La création de PBInfo répond à la volonté des élus de partager la richesse et la diversité du territoire. Il met en lumière les initiatives locales et informe les habitants des projets en cours et à venir. Ce premier numéro offre une synthèse des événements marquants de l'année écoulée et valorise les acteurs locaux qui contribuent à la vitalité de la région.

Avec un contenu riche et accessible, PBInfo présente un aperçu des différentes initiatives et projets locaux. En choisissant de diffuser le magazine une fois par an, Pré-Bocage Intercom garantit un contenu de grande qualité, riche en informations pertinentes. Les habitants ont reçu PBInfo directement dans leurs boîtes aux lettres.



Inaugurations

MAISON CITOYENNE - PLACE SAINT CLAIR 27 SEPTEMBRE 2024

Fruit d'une collaboration entre Pré-Bocage Intercom et la commune, offrant divers services à la population. Ce projet a été soutenu par un financement substantiel de l'intercommunalité, représentant un tiers des coûts contribuant ainsi à créer des espaces de vie et d'échanges au sein de la communauté.

LES CIRCUITS VTT-FFC 28 SEPTEMBRE 2024



Les circuits, labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, garantissent qualité et sécurité, et un partenariat avec l'Office National des Forêts a été établi pour l'entretien des sentiers. Cette inauguration ouvre la voie à une nouvelle ère pour les amateurs de VTT, invitant habitants et visiteurs à explorer ces parcours alliant sport, nature et patrimoine.

Réseaux sociaux

FACEBOOK



2 430 abonnés (soit 687 supplémentaires en 2024)



154,2 k de couverture (nb de personnes qui ont au moins vu 1 fois l'une des publications de notre page)



338 publications

LINKEDIN



67 nouveaux abonnés



395 visiteurs



Principalement visité par des personnes de l'administration.



Jean-Yves BRECIN,
6ème Vice-Président
en charge de la prospective et
de l'animation territoriale

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutien aux acteurs du territoire

Le service développement économique de Pré-Bocage Intercom reste un acteur incontournable de la vie économique du territoire. De nombreux porteurs de projets ont sollicité l'intercommunalité, pour des sujets divers et variés et notamment pour des projets d'installations ou de développement sur le territoire. L'intérêt pour celui-ci n'a jamais été aussi fort dans un contexte de disponibilité foncière limitée. L'intercom fait le choix de favoriser les projets pourvoyeurs d'emplois, structurants ou répondants à une réelle demande des habitants, tout en restant vigilant quant à la vie des centres bourgs.

Pré-Bocage Intercom continue également de s'appuyer sur les collectivités et institutions partenaires pour l'accompagnement et le soutien des entreprises du territoire.

La convention avec le Département du Calvados concernant l'aide à l'immobilier d'entreprises et touristique est toujours d'actualité. Dans le cadre du dispositif d'aide aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité, une subvention de 13 816 € a été accordée. En ce qui concerne le plan d'attractivité touristique et résidentielle, 90 000 € ont été alloués en 2024.

Une convention a également été signée avec INITIATIVE CALVADOS, réseau associatif apportant un soutien aux porteurs de projets par l'intermédiaire de prêts d'honneur et de prêts bancaires. Sur notre territoire, les prêts d'honneurs acceptés représentent une somme de 220 000 € et les prêts bancaires une somme de 1 481 285 €.

Au titre de la compétence développement économique, Pré-Bocage Intercom apporte son soutien à l'UCIA dans le cadre d'une convention de partenariat.

Accompagnement des porteurs de projets et entreprises

Le service développement économique demeure le guichet unique local pour les entreprises, il intervient à différents niveaux, du conseil à l'aide à l'implantation.

En 2024, le service développement économique a suivi 42 porteurs de projets dans des domaines variés, accompagné par les partenaires économiques.

Offre foncière

En 2024, deux objectifs majeurs ont été poursuivis dans le cadre de la commercialisation des espaces fonciers disponibles :

1. La commercialisation des espaces fonciers existants : L'année 2024 a été marquée par une dynamique soutenue en matière de commercialisation, avec la signature de plusieurs ventes et promesses de ventes pour des parcelles disponibles. Le service développement économique a observé une forte augmentation des demandes et des prises de contact, témoignant de l'attractivité du territoire. Cette évolution s'est accompagnée de projets de qualité, contribuant à une véritable valeur ajoutée pour la région. En tout, 42 porteurs de projets ont été accompagnés par l'intercommunalité au cours de l'année, renforçant ainsi la diversité et la pérennité des initiatives économiques sur le territoire.

2. Le développement de nouvelles zones d'activités et extensions :

Le développement de nouvelles zones d'activités a constitué un enjeu stratégique en 2024. Afin de répondre aux besoins futurs, le potentiel de notre territoire a fait l'objet de premières investigations et interrogations. Plusieurs possibilités ont été étudiées, les propriétaires des fonciers identifiés ont été reçus, des négociations sont en cours ou ont déjà abouties. Ce travail de fond préparatoire va permettre, en 2025, de voir aboutir acquisitions de terrains et/ou démarrage de travaux d'aménagements.

Pré-Bocage intercom dispose toujours de parcelles à bâtir sur les communes de Villers-Bocage, Seulline, Caumont-sur-Aure et Val d'Arry.

Offre immobilière

Depuis sa création, Pré-Bocage Intercom a constitué une offre immobilière diversifiée permettant de répondre aux besoins des acteurs économiques du territoire.

► Les ateliers de l'Odon, Seulline : 1 000m² d'atelier stockage et bureaux

► Prébo'Cap, Villers-Bocage : une pépinière éco-responsable pour les jeunes entreprises

► Prébo'Cap 2, Les Monts d'Aunay : bureaux, stockages et ateliers pour tout type d'activités.

Développement et animation

L'année 2024 a également marqué la naissance d'un nouveau club économique, le Club Réseau du Pré-Bocage, qui remplace l'ancien « Club ECO », dans un format renouvelé et adapté aux besoins des chefs d'entreprises locaux. Cette initiative a émergé d'un constat partagé par plusieurs entrepreneurs : un manque d'espace de dialogue et de partage entre les acteurs économiques du territoire.

Le Club Réseau du Pré-Bocage se compose d'un groupe de chefs d'entreprises volontaires et engagés, animés par le désir d'échanger sur des thématiques variées et pertinentes pour leur quotidien professionnel. Les sujets abordés sont choisis en amont par les membres, qui veillent à ce que les discussions soient toujours en phase avec leurs préoccupations. Les présentations sont animées soit par des membres du club, soit par des intervenants spécialisés dans les thématiques proposées.

Les réunions se tiennent une fois par mois, débutant à 7h30 pour une durée d'environ 1h30. Chaque rencontre est l'occasion de découvrir une nouvelle entreprise, le lieu changeant à chaque session, permettant ainsi aux participants de visiter et de s'inspirer.

Pré-Bocage Intercom joue un rôle clé dans cette initiative : l'intercommunalité assure la communication, coordonne l'organisation des événements, propose des sujets et trouve les intervenants nécessaires, lorsque cela est requis. Ce nouveau club constitue ainsi un véritable levier pour renforcer les liens entre les entreprises locales.

La première réunion a eu lieu en septembre 2024 et rencontre depuis un certain succès.

L'animation commerciale, artisanale, industrielle du territoire est co-construite avec l'UCIA (Union des Commerçants, Industriels et Artisans) par le biais d'une convention. En 2024, l'UCIA a organisé une série d'événements variés, visant à dynamiser la vie locale et à renforcer les liens entre les commerçants et la population. Parmi les événements marquants, on trouve la traditionnelle braderie des commerçants, les actions de sensibilisation pour octobre rose, des concours, ainsi que les fêtes des mères et des pères. Ces manifestations ont contribué à maintenir une atmosphère festive et conviviale sur le territoire, tout en soutenant l'activité commerciale locale.

Un événement particulièrement innovant a vu le jour en 2024 : la course de caisses à savon, qui s'est déroulée le 23 juin sur la commune d'Aunay-sur-Odon. Cet événement inédit a réuni plusieurs entreprises locales qui ont mis en œuvre leur créativité pour construire des caisses à savon. Profitant d'une météo

idéale, l'événement a attiré un large public, dans une ambiance festive et décontractée. Le succès a été tel que l'édition 2025 est déjà programmée, promettant une nouvelle édition encore plus spectaculaire.

L'action combinée de l'UCIA et ses membres et de l'EPCI notamment de son manager de commerce permet de garantir la réussite des animations et de renforcer l'implication des acteurs économiques locaux dans la vie des communes.

Sur les réseaux sociaux, des « portraits » d'artisans ou de commerçant adhérent est publié toutes les deux semaines. Permettant de mettre en avant les acteurs du territoire, il s'agit également d'un moment d'échange privilégié pour les écouter et prendre connaissance de leurs problématiques et réflexions.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ainsi que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) organisent également nombres de formations, et groupes d'échanges à destination des professionnels du territoire.

Tourisme

La compétence Tourisme quant à elle est déléguée à l'Office de Tourisme Pays de Vire Collines de Normandie. Par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, en 2024, la subvention annuelle était d'un montant de 113 369 €.

Les missions d'accueil du public, la promotion et l'animation du territoire ainsi que le développement territorial sont assurées par l'EPIC et ses agents.

CHIFFRES CLÉS

42 porteurs de projets accompagnés en 2024



Stéphanie LEBERRURIER,
2ème Vice-Présidente
en charge du développement économique et du tourisme



—
**Pôle
citoyenneté**

CULTURE

6^e saison culturelle

Les habitants du territoire et le public extérieur ont bénéficié de 15 spectacles dans les murs sur l'année 2024. Cette saison culturelle était sous le signe de « *Tolérer, Respecter Aimer* ». La fréquentation sur l'année : 9 290 spectateurs dont 1 488 scolaires ayant profité de 42 actions culturelles au cours de l'année.

Nuits de la Lecture

Événement phare autour du livre et de la lecture, cette troisième édition sur le territoire continue de susciter la curiosité, l'envie, le plaisir de lire, d'écouter et de jouer autour de la littérature. Cet événement organisé en partenariat avec la médiathèque de Villers-Bocage, a été conçu pour toucher tous les publics (scolaire, très jeune public et tout public) ; Au total 462 personnes dont 220 scolaires du territoire ont profité de cette action pour la lecture publique.

Festival « Les pieds dans les étoiles »

Le festival « Les pieds dans les étoiles » s'est déroulé les 6 et 7 juillet 2024 à Les Monts d'Aunay, sur la commune déléguée de Le Plessis Grimoult en partenariat avec la commune et les associations du territoire. Comme les années précédentes, les artistes des compagnies programmées ont été logés chez l'habitant. Environ 1 400 spectateurs ont profité des 12 spectacles, principalement un public familial.

MÉDIATION

Et nouveauté de l'année 2024, la compagnie Alfred Alerte est intervenue en amont les 4 et 5 juillet auprès des élèves de l'école primaire Maurice Carème du Plessis-Grimoult avec des ateliers de danse contemporaine. Les élèves ont fait une restitution lors du festival.



Les Estivales

Pour cette saison estivale, en partenariat avec les bibliothèques de Villers-Bocage et Aunay-sur-Odon, 5 compagnies ont présenté, durant 10 représentations, leurs créations. Ces manifestations ont eu lieu entre le 12 juillet et le 12 août, pendant les jours de marché. Au total 1250 personnes ont été recensées pour l'ensemble des spectacles.



Itinéraire, en quête d'artistes

Dans le cadre des journées du patrimoine du 14 au 22 septembre 2024 a eu lieu la sixième édition « *d'itinéraire en quête d'artistes* » en partenariat avec l'association Réalité Art Actuel, avec le même objectif de faire découvrir le patrimoine de notre territoire tout en mettant en valeur des artistes plasticiens. L'affluence a été de 2 950 visiteurs tout public ainsi que 48 scolaires. Cette année encore, des concerts de musique classique ont été proposés à Aurseulles et au Mesnil-au-Grain. Nous avons également accueilli pendant les deux week-ends de la danse contemporaine "Corps vivant pour une nature morte" de Karine Saporta au château de Ragny, à Tournay sur Odon.

De plus, en lien avec le département, nous avons participé à « Ciné et patrimoine », en diffusant le film « *Billy Elliot* » à l'église Saint Georges de Maisoncelles-Pelvey, cette soirée a rassemblé une centaine de personnes.



Christophe LE BOULANGER,
3^{ème} Vice-Président
en charge de la culture

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Petite Enfance (RPE)

Au cours de l'année 2024, les Relais Petite Enfance ont poursuivi leurs missions essentielles en matière d'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel ou des candidats à l'agrément, des familles, de soutien à la parentalité et de promotion du bien-être des enfants. Les RPE ont aussi maintenu une dynamique de partenariat avec les acteurs locaux et les associations du territoire afin de renforcer l'offre de services et de proposer des actions concertées en faveur de la petite enfance.

Les trois Relais Petite Enfance du territoire connaissent encore une hausse de la fréquentation en 2024.

375 familles et assistants maternels ont été accueillis lors des matinées d'éveil. En moyenne, 498 demandes et 73 rendez-vous avec des familles et professionnels. Des demandes encore en nette augmentation.

Le nombre de nouvelles assistantes maternelles a augmenté, en effet, 8 nouveaux agréments ont été délivrés sur le territoire à notre connaissance dont 7 sur le territoire du RPE aux Monts Des Lutins.

La Journée « *Je Bouge avec mon enfant* » a eu lieu le 9 novembre 2024. Au programme : des ateliers d'éveil animés par les assistants maternels, un atelier de danse organisé pour les assistants maternels et une représentation du « *Bal Mandarine* ».

Une quinzaine d'assistantes maternelles ont participé activement aux temps de préparation et à l'animation de la journée qui a rassemblé 160 personnes.

Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Locaux Jeunes

L'année 2024 a été synonyme d'une nouvelle hausse de la fréquentation. Près de 919 enfants différents ont fréquenté un ALSH pendant l'année.

L'organisation de séjours et des mini-camps par les différents centres de loisirs et accueils jeunes du territoire ont été complets pour l'été 2024. 41 séjours au total ont été organisés avec par exemple des séjours à la ferme, au bord de la mer, dans la nature. Lors de ces séjours une multitude d'activités ont été proposées comme des activités sportives, des sorties citadines, des sorties culturelles mêlant loisirs et histoire etc.

268 jeunes ont fréquenté un local jeune. De nombreux projets ont pu être menés par et avec les jeunes : projet graffiti, ateliers intergénérationnels, participation aux événements des communes et de l'intercommunalité, ...



Projets enfance-jeunesse

Samedi 1^{er} juin 2024, Pré Bocage Intercom a organisé la Fête du Jeu dans le bourg de Villy Bocage. L'événement a rassemblé près de 700 personnes.

Les Relais Petite Enfance ont installé des ateliers destinés aux tout-petits, les enfants ont pu s'initier au footstyle, à un parcours d'énigmes pour retrouver les médailles perdues.

Enfin, les jeunes et leurs parents ont pu s'initier à un tournoi de jeux-vidéos animés par le Conseiller Numérique de Pré-Bocage Intercom. Les jeunes du local ados de Villers-Bocage et Les Monts d'Aunay ont pu tenir un stand de bar à goûter pour autofinancer leurs projets.



Dans le cadre d'une compétence pluriannuelle spécifique l'association « Familles Rurales » a poursuivi le projet « Slam pour Tous », mené au sein des collèges et des locaux jeunes de Villers-Bocage et Les Monts d'Aunay. Le collège Les Monts d'Aunay a également pu apparaître parmi les finalistes du concours national.

convention Territoriale Globale

Au cours de l'année 2024, Pré-Bocage Intercom, la CAF et les communes co-signataires (Aurseulles, Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage) ont continué de suivre et remplir les objectifs et actions de la CTG afin de répondre aux besoins de la population.

Le développement d'actions parentalité a été mise à l'honneur cette année, avec l'organisation de 3 ateliers animés par les Relais Petite Enfance à destination des parents et de leurs enfants (atelier cirque, psychomotricité et atelier yoga). Un spectacle de la compagnie Macédoine sur la thématique des écrans à destination des adolescents et de leurs parents a également pu se produire sur la commune de Caumont-sur-Aure.

CHIFFRES CLÉS

8

nouveaux assistants maternels agréés

571

familles et assistants maternels accompagnés par les RPE

11 817

enfants et jeunes ont fréquenté les ALSH et locaux jeunes



Marcel PETRE,
7ème Vice-Président
en charge de l'enfance-jeunesse

CADRE DE VIE

Points info 14/France Services



Les trois Points Info 14/France Services, portés par la communauté de communes, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, emploi, droit, logement, impôt... Ils permettent la mise en relation des usagers avec 23 partenaires nationaux, en visio-conférence, et des partenaires locaux qui assurent des permanences physiques (Mission Locale Bessin-Bocage, France Rénov', PIG Habitat du Département du Calvados, l'Etape...).

Les trois Points Info 14 (Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage et permanences à Val d'Arry) sont labellisés France Services. L'obtention du label national « France Services » garantit un niveau d'exigence et de qualité aux citoyens qui fréquentent les Points Info 14 par le respect d'une charte et de critères stricts.

En 2024, ce sont plus de 8 800 accompagnements qui ont été réalisés par les trois Points Info 14/France Services et ses partenaires pour 7500 usagers. Environ 35 accompagnements sont effectués par jour. Les dossiers les plus sollicités sont l'assurance retraite, l'ANTS et la CAF.

FAITS MARQUANTS :

- ▶ Renouvellement de la labellisation « France Services » pour les trois Points Info 14 à la suite d'un audit AFNOR.
- ▶ Organisation d'un café de l'emploi, en mars, qui a rassemblé près de 15 entreprises et partenaires publics et accueilli près d'une centaine de visiteurs en lien avec le service économique.
- ▶ Organisation d'une réunion publique, en octobre, sur les démarches abusifs, animée par la gendarmerie d'Aunay-sur-Odon et l'UFC Que choisir Caen, lors des Portes Ouvertes nationales.
- ▶ Organisation de 3 sessions d'ateliers « Bienvenue à la Retraite » en partenariat avec la CARSAT Normandie à Les Monts d'Aunay et Caumont-sur-Aure afin de permettre aux habitants de bien préparer leur retraite.
- ▶ Mise en place de permanences Soutien Info Tutelle, sur les 3 Points Info 14/France Services.
- ▶ Mise en place de permanences Help Renov' Enedis, pour lutter contre la précarité énergétique, sur les 3 Points Info 14/France Services.
- ▶ Mise en place de permanences d'un travailleur social de la CAF (Service d'information et d'accompagnement des familles (Siaf), sur les 3 Points Info 14/France Services.

La Cour des comptes a publié, le 4 septembre 2024, un rapport d'évaluation du programme France services, au niveau national, portant sur les années 2020 à 2023. Elle a salué la pertinence du dispositif et la qualité de hautement positif : une politique publique qu'il convient de pérenniser et de renforcer.

Agences postales intercommunales



Afin de garantir un service de proximité auprès de la population, la communauté de communes s'est engagée auprès de La Poste à gérer cinq agences postales à Cahagnes, Caumont-sur-Aure (Caumont-l'Eventé), Dialan-sur-Chaine (Jurques), Val-d'Arry (Noyers-Bocage) et Les Monts d'Aunay (Le Plessis Grimoult).

Un ilot numérique (ordinateur, imprimante-scanner et accès wifi gratuit) est à disposition des usagers au sein des agences postales sauf à Dialan-sur-Chaine (Jurques) où c'est une tablette numérique qui est proposée.

Fait marquant 2024 : Déménagement de l'agence postale de Val d'Arry (Noyers-Bocage) au sein des nouveaux locaux de la mairie.

En 2024, la fréquentation des cinq agences suit la tendance nationale avec une baisse de 5 à 15% en fonction des agences. Le chiffre des ventes des cinq agences postales intercommunales représente 38% (+ 5 points par rapport à 2023) du chiffre des ventes de l'ensemble des agences postales du secteur de Thury Harcourt dont elles dépendent (14 agences postales et 1 Point Relais Commerçant).

Inclusion numérique

Pré-Bocage Intercom a poursuivi sa politique d'inclusion numérique, en 2024, sur l'ensemble du territoire de Pré-Bocage Intercom, en partenariat, notamment, avec le Département du Calvados.

En 2024, 218 personnes ont bénéficié gratuitement d'un accompagnement numérique en atelier ou permanence sur le territoire.

FAITS MARQUANTS :

- ▶ Atelier cv au café de l'emploi
- ▶ Stands « Réalité virtuelle » à la Fête du Jeu et au Forum des associations du Pré-Bocage,
- ▶ Atelier communication pour les associations sportives et culturelles,
- ▶ Lancement d'ateliers thématiques numériques.

PERMANENCES DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

Les conseillers numériques de Pré-Bocage Intercom et du Département du Calvados accompagnent les usagers vers l'autonomie numérique sous la forme de rendez-vous individuel.

En 2024, 10 lieux sont couverts sur le territoire :

- ▶ Aurseulles (Anctoville), Cahagnes, Caumont-sur-Aure, Dialan-sur-Chaine (Jurques), Epinay-sur-Odon, Les Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon), Malherbe-sur-Ajon, Seulline (Saint-Georges-d'Aunay), Val d'Arry (Noyers-Bocage), Villers-Bocage.

Pour ce qui concerne le bilan du conseiller numérique de Pré-Bocage Intercom, 119 personnes ont bénéficié d'un accompagnement lors d'une permanence et 467 accompagnements suivis ont été réalisés...

Les principales thématiques abordées sont la prise en main du matériel, la gestion des contenus numériques, la compréhension des démarches en ligne, la gestion des mails et le traitement de texte.

ATELIERS NUMÉRIQUES

► Ateliers numériques ouverts à tous

Animés par notre conseiller numérique, les ateliers sont proposés une fois par semaine sur une période de trois mois. Trois lieux étaient proposés en 2024 : Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage. 3 sessions d'ateliers ont été réalisées, soit 123 ateliers. 52 personnes ont participé à ces ateliers d'initiation à l'informatique et l'acquisition de l'autonomie dans les démarches administratives en ligne. L'âge moyen est de 68 ans (dont 75% de femmes).

► Ateliers thématiques numériques

Nouveauté 2024, ils ont été animés par le conseiller numérique de la communauté de communes, au sein de l'Espace Public Numérique de Les Monts d'Aunay. Ils ont pour objectif de se former, lors d'une session unique, sur un thème spécifique lié au numérique : transfert des photos du téléphone, maîtrise du tableur, la cybersécurité et les achats / ventes en ligne, retouche photo, etc...

En 2024, 8 ateliers réalisés ont été proposés et 28 usagers ont participé.

Rénovation de l'habitat

POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES ET AISÉS

Afin d'accompagner la rénovation énergétique sur son territoire, Pré-Bocage Intercom a financé, en 2024, l'information et le conseil, pour les ménages aux revenus intermédiaires et aisés, sur cette thématique via des permanences téléphoniques et physiques gratuites, de conseillers expert-énergie, dispensées par L'Espace Conseil France Renov', animées par l'association Biomasse Normandie.

En 2024, ce sont 106 ménages qui ont été accompagnés. Selon l'estimation de Biomasse Normandie, 66 logements ont été rénovés (60 % des ménages accompagnés déclarent engager des travaux).

Les autres subventions dont ont bénéficié les propriétaires du territoire :

- Nombre de chèques régionaux sur le territoire :
 - 14 chèques Audits énergétiques et scénarios
 - 1 chèque Travaux - Première étape BBC avec RGE
 - 1 chèque Travaux - Sortie de passoire
 - 1 chèque Travaux niveau II
- Subventions régionales distribuées via le chèque éco-énergie (audit et travaux) : 23 200 €

Le montant des devis en lien avec les Chèques éco-énergie Normandie Travaux est de plus de 223 000 €.

POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES ET TRÈS MODESTES, PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Pré-Bocage Intercom a mis en place, en 2022, une nouvelle politique d'abondement des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) en phase avec le nouveau programme du Département du Calvados : le PIG (Programme d'Intérêt Général). Ce dispositif intercommunal s'adresse aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs du territoire, aux revenus modestes et très modestes, ayant un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de logement.

Pour l'année 2024, 32 dossiers (rénovation énergétique et adaptation de logement, propriétaires occupants et propriétaires bailleurs) ont été présentés pour des aides financières, pour un montant total de travaux de 1 269 310.39 € HT (+ 41% par rapport à 2023).

Pour ce qui concerne les aides financières aux projets :

Propriétaires occupants :

- Rénovation thermique : 24 dossiers - Montant total des travaux de 1 186 211.92 € HT (+ 64 %) - montant subventions PBI : 9 500 € (+ 53%) - ANAH : 844 042 € (+85%)
- Adaptation de logement : 8 dossiers - Montant total des travaux de 83 098.47 € HT (- 89%), montant subventions PBI : 4 000 € (-125%) - ANAH : 43 268 € (-60%).

Propriétaires bailleurs :

- Pas de projets présentés cette année.



Cadastre solaire



Le cadastre soleil14, en partenariat avec le SDEC Energie et les 16 communautés de communes du Calvados, est une plateforme de simulation en ligne des projets solaires thermiques et photovoltaïques pour les particuliers, entreprises et collectivités. Pour le territoire de PBI, des demandes d'informations ont été réalisées et des contacts pris mais aucune réalisation solaire n'a été effectuée via cette plateforme.

Sports

GYMNASES INTERCOMMUNAUX

Pré-Bocage Intercom met à disposition, à titre gracieux, ses cinq gymnases intercommunaux pour une cinquantaine de structures : associations sportives, écoles, collèges, etc.

Faits marquants :

- Lancement du projet de rénovation du gymnase de Les Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon)

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les associations sportives jouent un rôle essentiel dans l'espace communautaire et dans l'animation du territoire de la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom.

La Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom soutient, dans le cadre de ses compétences, le monde associatif sportif. Ainsi, les statuts de Pré-Bocage Intercom définissent comme d'intérêt communautaire, depuis le 1er février 2017, « le soutien financier aux associations affiliées à une fédération sportive ».

En 2024, la communauté de communes a versé 136 740 € de subventions à 22 associations sportives affiliées à une fédération.

FORUM DES ASSOCIATIONS SPORT, CULTURE ET ENFANCE-JEUNESSE DU PRÉ-BOCAGE

Le Forum des associations, organisé par la communauté de communes, s'est tenu le 6 septembre au gymnase de Villers-Bocage.

Devenu un rendez-vous incontournable de la rentrée, il a pour objectif de permettre aux associations de faire la promotion de leurs activités mais également de faciliter les inscriptions. 45 associations étaient présentes pour accueillir le public venu nombreux. Il a, en effet, connu un record d'affluence avec plus de 1800 visiteurs. (1 600 en 2023).



Santé

PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAUX ET AMBULATOIRES (PSLA)

► Pôle de santé bi-site Villers-Bocage/Val d'Arry

Il comprend deux bâtiments : le Pôle Central de Villers-Bocage qui a ouvert en juin 2022 et l'antenne de Val d'Arry (Noyers-Bocage), en juillet 2021.

Ce sont près de 50 professionnels qui travaillent désormais ensemble et de manière coordonnée.

Le Pôle de santé de Villers-Bocage, accueille plus d'une trentaine de professionnels : 3 cabinets infirmiers, 8 médecins généralistes, 3 orthophonistes, 1 pédicure-podologue, 1 neuropsychologue, 1 psychomotricienne, 3 psychologues, 2 sage-femmes, 1 diététicienne-nutritionniste, 1 orthoptiste, 1 permanence médecine du travail de la MSA.

Sur le site de Val-d'Arry, c'est plus d'une vingtaine de praticiens : 3 médecins généralistes, 5 infirmiers, 1 orthophoniste, 1 psychologue, 1 diététicienne-nutritionniste, 5 masseurs-kinésithérapeutes, 2 ergothérapeutes, 2 ostéopathes, 1 sophrologue.

► Pôle de santé Caumont-sur-Aure

Le Pôle de santé intercommunal accueille aujourd'hui deux médecins généralistes, un orthophoniste, un masseur-kinésithérapeute/ostéopathe, une ostéopathe, deux cabinets infirmiers. Un troisième médecin a rejoint le Pôle de santé, en septembre 2024.

Grâce à la construction de ses trois bâtiments, c'est plus de vingt-cinq nouveaux professionnels de santé qui se sont installés sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS

8 828

accompagnements aux démarches administratives



Sandra LEMARCHAND,
5ème Vice-Présidente
en charge du cadre de vie



—
Pôle
aménagement durable
du territoire

URBANISME ET SCOT

Instruction des autorisations d'urbanisme

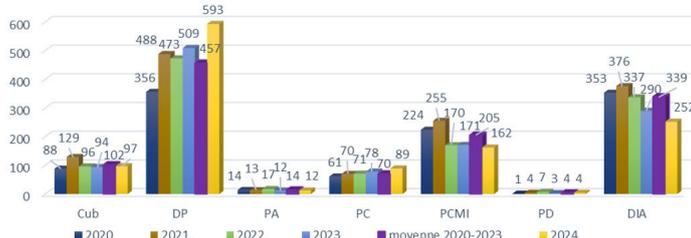
Le service instructeur instruit depuis 2020 les 27 communes (soit 48 communes historiques) de PBI.

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) de Pré-Bocage Intercom instruit les dossiers pour le compte des communes. Il propose les arrêtés aux maires qui restent compétents en matière d'autorisations d'urbanisme.

Au total en 2024, 1 209 dossiers ont été instruits par le service (contre 1 157 en 2023), dont :

- ▶ **97** Certificats d'Urbanisme Opérationnels (CUB)
- ▶ **593** Déclarations Préalable (DP)
- ▶ **12** Permis d'Aménager (PA)
- ▶ **89** Permis de Construire (PC)
- ▶ **162** Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI)
- ▶ **4** Permis de Démolir (PD)
- ▶ **252** Déclarations Intention d'Aliéner (DIA)

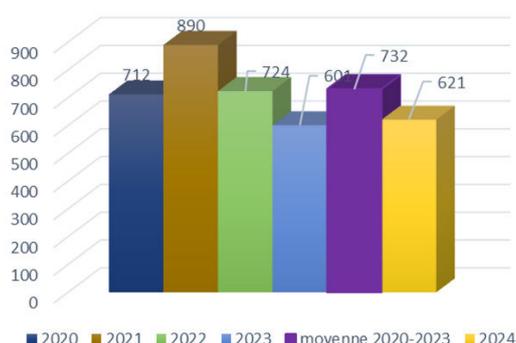
Activité 2020-2024 : autorisations instruites - Service Instructeur



Globalement on s'aperçoit qu'en 2024:

- ▶ Le nombre de dossiers instruits, tous confondus, se stabilise.
- ▶ Un maintien du nombre de dépôts pour les certificats d'urbanisme opérationnels (CUB), les permis d'aménager (PA) et les permis de démolir (PD) représentant 11% de l'instruction totale.

Activité 2020-2024 CUa - Mairies



- ▶ Une forte augmentation du nombre de dépôts pour les déclarations préalables (DP) et les permis de construire liés aux activités représentant 37% de l'instruction totale.
- ▶ Une légère baisse du nombre de dépôts pour les permis de construire liés à l'habitation (PCMI), les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et les certificats d'urbanisme informatifs (CUa) représentant 52% de l'instruction totale.

LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DU SERVICE ET L'APPUI AUPRÈS DES MAIRIES ONT ÉTÉ GLOBALEMENT MAINTENUS AVEC :

- ▶ Une réunion de secrétaires de mairie a été réalisée en mai.
- ▶ Les rendez-vous avec les maires sur demande ont été tenus soit pour former les secrétaires, soit pour accompagner les mairies dans l'instruction d'une autorisation.
- ▶ Des mails d'information et d'actualité juridique ont été diffusés à chaque mairie.

LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION :

La dématérialisation est mise en place et disponible depuis le 01/01/2023 avec :

- ▶ Une **Saisie par Voie Electronique (SVE)** pour toutes les communes du territoire.
- ▶ Une **téléprocédure spécifique** pour la commune de Les Monts d'Aunay (commune de plus de 3 500 habitants)
Le dépôt dématérialisé représente maintenant 33% des demandes d'autorisation.
- ▶ **POUR RAPPEL : Un lien UNIQUE est disponible pour déposer une demande d'autorisation dématérialisée sur le site de PBI :**

<https://prebocageintercom.fr/vie-pratique/habitat/urbanisme-2/deposer-un-dossier-durbanisme-au-format-numerique/>

2024 est l'année d'ouverture pour le dépôt dématérialisé des DIA, qui représente 15% des DIA instruites !

CHIFFRES CLÉS

957 dossiers traités par le service ADS

252 dossiers traités par le service DIA

351 dossiers en instruction dématérialisée

L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'ENSEIGNES ET PUBLICITÉS :

Au 1er janvier 2024, les élus communaux sont devenus compétents en police de publicité. Une délibération a été actée afin de déléguer l'instruction au service ADS le 18/11/2024 avec un projet de convention pour déterminer les modalités de fonctionnement et de financement.

Suite à la décentralisation du pouvoir de police relatif à l'affichage extérieur pour les publicités, enseignes et pré-enseignes depuis le 01/01/2024, les maires des communes membres de PBI ont désormais cette « nouvelle » compétence. Les maires ont donc la responsabilité de :

- ▶ **Instruire** des déclarations préalables et des demandes d'autorisations (mairie comme guichet unique)
- ▶ **Assurer le pouvoir de police relatif à cette compétence** (amende administrative et autres sanctions administratives)

Afin de soutenir les communes, le conseil communautaire de PBI a décidé d'élargir le champ de compétence du service instructeur mutualisé afin que les communes puissent transmettre l'instruction au service et de les appuyer juridiquement dans ces décisions.

Ainsi, 16 dossiers ont été instruits sur les communes de Les Monts d'Aunay (4) et de Villers-Bocage (12).

PLUi Est et PLUi Ouest

Suite à la loi Climat et Résilience de 2021, au travers de l'objectif du Zéro Artificialisation :

- ▶ Des bilans de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sur les années 2021, 2022 et 2023 ont été débattus et votés en Conseil Communautaire en novembre 2024 pour les PLUi Est et Ouest. Ces bilans ont permis aux collectivités de connaître l'état de leur consommation d'ENAF afin de remplir l'objectif de diminuer par deux la consommation de ces espaces d'ici 2030.

- ▶ Pré-Bocage Intercom a été sollicité par l'IGN (OCSGE) et l'EFPN (OCARA) pour réaliser et compléter des inventaires sur l'artificialisation des sols en 2023, les parcs et jardins publics et les friches. Ces inventaires préparent les trajectoires vers la zéro artificialisation (2031 à 2050).

Les services Urbanisme et Environnement travaillent sur la mise en place d'inventaires, concernant les haies, les zones humides, les lavoirs et le suivi de l'étude « Trames Verte, Bleue, Noire et Brune ». Ces études vont permettre de préparer les futures évolutions des PLUi et d'approfondir la connaissance du territoire. Certaines sont d'ailleurs rendues obligatoires dans le cadre des révisions des PLUi.

SCoT : la poursuite de la révision

Le SCoT est en révision depuis le 27/09/2023. Pré-Bocage Intercom est accompagné par le groupement Géostudio (pôle urbanisme), GAMA Environnement (pôle environnement et paysage), AID (pôle économie) et Lexap (pôle juridique).

L'analyse territoriale s'est finalisée en février 2024. Suite au débat, fin 2024, du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT du Pré-Bocage, les élus du territoire travaillent à l'écriture des règles dans le Document d'Orientation et d'Objectifs. Il s'agit de traduire de manière opérationnelle la stratégie du projet politique fixée pour les 20 ans à venir.

Une démarche d'échanges et de contribution :

Chaque phase et avancement de l'étude donne lieu à des temps de réunions sous formes d'ateliers, de comités techniques et de conférences des maires pour permettre aux élus maires, adjoints et conseillers municipaux du territoire qui le souhaitent de débattre afin de définir une vision globale, prospective et partagée à l'échelle de Pré-Bocage Intercom.

Des réunions publiques s'organisent également pour que chacun (élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations etc...) puisse prendre connaissance de l'étude et de son avancement, et échanger sur de nombreux sujets.

Les habitants ont été également invités à découvrir, l'exposition itinérante de panneaux pédagogiques, synthétisant les différentes étapes du SCoT : Le SCoT, c'est quoi ? Penser le territoire de demain ? Cette exposition itinérante s'est tenue de septembre à novembre 2024 sur plusieurs communes du territoire.

L'ensemble de l'étude et son déroulement est consultable sur le site internet de PBI. Il est également possible de transmettre vos contributions et échanges via le registre disponible à PBI ou par voie postale.

Plan Paysage

La mise en œuvre du plan paysage se traduit par 3 grands événements :

- ▶ Sa participation au colloque plan de paysage 2024 avec la présentation du plan paysage de PBI,
 - ▶ Sa participation à la mise à jour de l'atlas des paysages du Calvados,
 - ▶ La réalisation d'un atelier participatif auprès d'élus concernant « l'adaptation au changement climatique ».
- Un COPIL élargi s'est tenu en mars 2024 permettant de faire un premier état d'avancement des différentes actions qui ont pu être mises en œuvre sur l'année 2023 comme l'inventaire du petit patrimoine, l'inventaire des haies et son programme.



Christian HAURET,
8ème Vice-Président
en charge de l'urbanisme et du SCoT

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Plan climat air énergie territorial (PCAET) :

En février 2020, la Communauté de Communes a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) élaboré pour 6 ans,

Le PCAET est **la feuille de route pour réaliser la transition énergétique du territoire**, c'est une démarche partagée et collective.

Le plan d'actions s'actionne sur 6 ans avec un suivi continu à l'aide d'indicateurs prédéfinis, un bilan à mi-parcours (1^{er} semestre 2023) et une évaluation finale, avant adaptation et reconduction.

QUELQUES ACTIONS EN FAVEUR DES TRANSITIONS ENGAGÉES EN 2024

Sensibilisation des agents de PBI à la question environnementale et à la transition énergétique

Deux formations ont ainsi été proposées aux agents de Pré-Bocage Intercom.

Ces formations abordent les actions C4 « Être exemplaire en matière d'éco-responsabilité » et M4 « Promouvoir la mobilité durable » du PCAET :

- ▶ Une formation écoconduite : il est prévu de former 24 agents par an sur 3 ans ;
- ▶ Une sensibilisation à la transition énergétique : dans le cadre de la convention PACTE signée l'an dernier avec le SDEC Énergie, PBI a eu la possibilité de faire participer une vingtaine d'agents à l'animation mise en place par la Maison de l'Énergie du SDEC Énergie (Escape Game). Cette action sera reconduite en 2025.

RECONDUCTION D'ÉCOPOUSSE (ANCIENNEMENT "WATTY À L'ÉCOLE")

Écopousse est un programme complet de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux élèves de la maternelle au CM2. Ce programme contribue à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique dans leur établissement et leur foyer.

Pour la 2^{ème} année consécutive, les élus de Pré-Bocage Intercom ont validé la mise en place de ce dispositif dans les établissements scolaires du territoire (sur la base du volontariat) durant l'année scolaire 2024/2025.

Ce programme vient abonder l'action du PCAET C.2.1 : *Sensibiliser les enfants aux enjeux climat-air-énergie et à l'éco-citoyenneté.*

Après un sondage réalisé auprès des écoles du territoire de Pré-Bocage Intercom, 47 classes de 10 écoles différentes sont volontaires pour participer à ce programme durant l'année 2024/2025.

MOBILITÉ

Pour mémoire, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 a permis à chaque intercommunalité de se saisir de la compétence « mobilité », et de devenir alors AOM locale (Autorité Organisatrice de Mobilité), afin de lui permettre d'organiser, sur son territoire, les services de mobilité qu'elle souhaite et qui sont le plus adaptés à son contexte local, en particulier en matière de mobilités actives, partagées et solidaires.

C'est dans ce contexte que Pré-Bocage Intercom a pris la compétence « mobilité » par délibération du 17 février 2021.

La prise de compétence « mobilité » implique l'obligation pour la communauté de communes devenue AOM, de créer un comité des partenaires.

Un comité des partenaires est un espace de discussion et de réflexion favorisant l'intérêt collectif en matière de transport. Ils encouragent la collaboration et la coordination entre les différents acteurs.

En 2024, le comité des partenaires a été réuni 2 fois notamment pour suivre l'avancement de l'étude Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) lancée en 2023. Cette étude a été terminée en septembre 2024. Un plan de 21 actions a été élaboré traçant ainsi la feuille de route à suivre pour mener à bien les actions « mobilité » à travers 4 axes différents :

- ▶ Axe A : Les transports en commun
- ▶ Axe B : Les modes actifs
- ▶ Axe C : Le covoiturage/ l'autopartage
- ▶ Axe D : La voiture individuelle

Ces éléments viennent abonder les réflexions menées dans le cadre de la révision du SCoT en cours.

Des actions du PDMS en faveur du développement du transport collectif et du covoiturage seront mises en œuvre en 2025 pour être déployée le plus rapidement possible.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU - AIDE À L'ACQUISITION DE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE (PROGRAMME 2024)

Dans une volonté de préservation de la ressource en eau, enjeu majeur du territoire, Pré-Bocage Intercom souhaite soutenir, pour la 2^{ème} année consécutive, les initiatives citoyennes d'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie en attribuant une aide financière spécifique.

Est éligible au dispositif d'aide, l'acquisition d'équipements de récupérateurs d'eau. Par équipement de récupération, il faut entendre un dispositif composé d'un kit composé d'une cuve et d'un robinet :

- ▶ Cuve d'une capacité égale ou supérieure à 300 litres et inférieure ou égale à 1000 litres ;
- ▶ Cuve d'une capacité supérieure à 1000 litres.

Les modalités de soutien sont les mêmes que celles du premier programme lancé en 2023.

Les critères d'éligibilité seront revus afin de permettre un déploiement plus important en 2025.

Bilan 2024

40 dossiers ont été déposés et instruits pour un montant total d'aide de Pré-Bocage Intercom de 3 761,71€.

PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Pour mémoire, dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA), un appel à projets a été lancé à l'initiative du ministère en charge de l'alimentation pour développer des projets fédérateurs, démultipliables ou exemplaires s'inscrivant dans les objectifs du PNA.

Pré-Bocage Intercom a candidaté à cet appel à projets et en a été lauréat en 2024.

Ainsi, la communauté de communes souhaite s'engager en faveur

d'une alimentation locale, juste et durable.

Pour rappel : « **Soutenir une agriculture et une alimentation plus durables** » est une action du PCAET.

2ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE DE LA TERRE

Le 20 avril 2024 a eu lieu la 2ème édition de la Journée de la Terre initiée l'année précédente. Evènement éco-citoyen et écoresponsable co-construit par les agents de la collectivité dans le cadre de la manifestation d'envergure internationale, **La journée de la Terre** permet d'abonder l'action : C.2 : Mettre en place des actions d'informations, d'éducation et de sensibilisation sur l'énergie et le climat du PCAET

APPEL À PROJETS « BIODIVERSITÉ ET PLANTATIONS PÉDAGOGIQUES » 2024

Dans le cadre des compétences confiées à la Communauté de communes du Pré Bocage en faveur d'une politique de Développement Durable à l'échelle du territoire, Pré-Bocage Intercom a lancé en 2024 pour la 2ème édition son appel à projets « Biodiversité et Plantations pédagogiques » à destination des communes de son territoire.

Ainsi, la Communauté de communes souhaite faciliter l'émergence de projets en faveur de la biodiversité et en direction du grand public, projets ayant un intérêt écologique, un fort impact sur la biodiversité et une implication des élus et des citoyens.

3 communes ont été lauréates de cet appel à projets lancé en février 2024. Les communes de Villers-Bocage, Le Mesnil au Grain et Parfouru sur Odon se sont vu attribuer une subvention de Pré-Bocage Intercom pour un montant total de 5 300, 26 €.

2025 permettra de questionner les critères d'attribution de ses aides en redéfinissant les objectifs poursuivis et d'étendre le public cible.

Bocage

PROGRAMME DE PLANTATIONS DE HAIES BOCAGÈRES

Depuis 2022 Pré-Bocage Intercom est engagé dans un programme de plantation de haies bocagères volontaires.

En 2024, 11 934 ml ont été plantés. Un travail du sol est effectué au préalable, avec pose de bâches biodégradables et la protection des plants est essentiellement assurée par le biais d'un répulsif à base de graisse de mouton. Quelques linéaires ont été paillés avec du copeaux de bois déchiqueté.

Un bilan chiffré des 3 années de plantations sera effectué en 2025 (évaluation du taux de mortalité des plants).



Mise en place du copeau

CHIFFRES CLÉS

8,9 kilomètres de cours d'eau entretenus et/ou restaurés

1 technicienne bocage

2 techniciens rivière

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES SOLS

En 2024, 5 457 ml de haies antiérosives ont été plantées, dont 878 ml sur talus.



Création de talus



Le même talus 2 jours après

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Tout au long de l'année, le travail d'animation des techniciennes permet de rencontrer les agriculteurs du territoire et d'échanger sur les enjeux de préservation de la haie. Cela nous a conduit à mettre en place des moments plus formels pour créer une dynamique sur le territoire. Ainsi, avec l'AFAC Haies et Bocages de Normandie nous avons réalisés **une animation à destination des agriculteurs** sur l'intérêt et la gestion de la haie qui a réuni une dizaine de personnes.

De plus, comme en 2023, nous avons organisé **un chantier bénévole de plantation de haies** à destination du grand-public chez un agriculteur. L'objectif étant de partager un moment convivial en rassemblant les habitants et les agriculteurs. Cette journée a rassemblé une vingtaine de personnes et sera reconduite en 2025.



Enfin, des **animations en centre de loisirs avec le CPIE Collines Normandes** autour de l'arbre et de la haie ont été organisées. Les enfants ont pu se promener en observant les traces et indices laissés aux bords de haies par la faune sauvage (nids, noisettes mangées...) et s'amuser avec la haie (land art...).



LE PROGRAMME DE RESTAURATION DES MARES 2024

Dans le cadre de ses compétences en matière de gestion des milieux aquatiques, de reconquête du « bon état » écologique des milieux, et de la mise en valeur de l'environnement, Pré-Bocage Intercom s'est engagée dans un inventaire des mares de son territoire.

Débuté en 2021, l'inventaire des mares du territoire s'est terminé et a donné lieu à la restauration de 11 mares très dégradées (envasement fort, fermeture de la mare par la végétation...) en 2024. Au programme : curage, reprofilage des berges, abattage et élagage, mais aussi pose de clôture pour certaines.

Les travaux, réalisés par l'entreprise Espace Basse-Normandie, se sont déroulés au mois de novembre 2024 pour un montant total de 34 793.91€. Ces derniers ont été co-financés à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



Rivières - Compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des inondations)

Tête de sept bassins versants, le territoire de Pré-Bocage Intercom couvre plus de 580 km de cours d'eau, un patrimoine naturel hydrographique qu'il nous faut préserver.

La taxe GEMAPI est instaurée depuis septembre 2020 sur le territoire de Pré-Bocage Intercom. Celle-ci a permis de financer des programmes de restauration et entretien des cours d'eau et de la continuité écologique sur le territoire de PBI, notamment sur les bassins versants de l'Odon, de la Souleuvre et de la Seullles. Le produit fiscal attendu pour l'année 2024 est de 151 203 €.

Programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau et de restauration de la continuité écologique

L'eau ne connaissant pas les frontières administratives, la communauté de communes s'est engagée dans des démarches d'entretien et de restauration des cours d'eau ainsi que de restauration de la continuité écologique avec d'autres collectivités.

► Étude sur la restauration de la continuité écologique sur 5 ouvrages transversaux de l'Ajon (BV Odon).



Cette étude, lancée en septembre 2021 a pour but d'accompagner les différents propriétaires des ouvrages empêchant la bonne circulation des espèces animales et des sédiments. L'objectif est de trouver des solutions conciliant la continuité écologique avec le maintien du patrimoine en réalisant des travaux tels que l'effacement, le contournement ou l'équipement de ces obstacles.

Sur le Bassin versant de la Drôme, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les propriétaires des moulins de Béziers (ROE 27810) et de Boissel (ROE 278016), tous les deux inscrits au CTEC. Une étude de scénarii d'aménagement du Moulin de Béziers a été lancée fin 2024.

A noter également que la coopération intercommunale mise en place en 2023 avec Ter'Bessin (maîtrise d'ouvrage déléguée) s'est concrétisée par la réalisation des travaux de la Tranche 1 (prévus initialement en 2023), début 2024. 2025 devrait voir la réalisation des travaux de Tranche 2.

Sur le Bassin versant de l'Aure, on notera la reprise des échanges entre la commune d'Aurseulles et les différents partenaires techniques et financiers (DDTM, CATER, Agence de l'Eau) au sujet de l'étude de la restauration de la Zone Humide de Quesnay (dossier initié en commune et transféré à l'intercommunalité).

Bassin versant	Gouvernance	Programme en cours	Réalisations
ODON	Entente intercommunale Odon (poste porté par PBI et mutualisé avec Caen la Mer et Vallées de l'Orne et de l'Odon)	Restauration et entretien	Poursuite des travaux de Tranche 3 du PPRE
		Restauration de la continuité écologique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Étude en cours sur 3 ouvrages hydrauliques de l'Ajon (Maisoncelles sur Ajon) ▶ Étude en cours sur le Moulin de Le Locheur (Val d'Arry)
SOULEUVRE	Entente / délégation de maîtrise d'ouvrage à IVN (Interco de la Vire au Noireau)	Restauration et entretien	Echange avec IVN pour la possible poursuite de l'Entente sur La Druance (Orne).
DRÔME	Entente / délégation de maître d'ouvrage à TER'BESSIN	Restauration et entretien	Travaux sur la Drôme (Tranche 1).
AURE		Restauration de la continuité écologique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prise en main de l'étude engagée sur la zone humide de Quesnay (L'Aure). ▶ Remplacement de 5 buses par des ponts sur la Seullles (Villy-Bocage et Cahagnes). ▶ Etude en cours sur 3 ouvrages : <ul style="list-style-type: none"> - Seuil de dérivation sur le Candon (La Seullles) à Aurseulles, - Seuil du Moulin de Villers-Bocage sur la Drôme, - Moulin de Béziers (Caumont sur Aure) sur la Drôme.
SEULLES			

Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur l'ensemble du territoire

Programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques

La taxe GEMAPI instaurée depuis 2020 permet - en plus des études et travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau - également de financer le programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques animé par la FREDON Normandie et financé par les collectivités et le Département.

Bilan des captures 2024 :

- ▶ 41 enlèvements en 2024 (66 en 2023)
- ▶ 1662 animaux déposés dans un point de collecte (2 434 en 2023)

Indemnisation des piégeurs :

La convention 2022-2024 prévoit une indemnisation par la collectivité fixée à 3,5 € par rongeur capturé (témoin de capture) et équarri (dépôt des cadavres dans points de collecte du réseau).

En 2024, comme en 2023, Pré-Bocage Intercom a souhaité maintenir l'effort financier supplémentaire face au désengagement partiel du Département sur ce programme de lutte collective.

La communauté de communes indemnise donc à hauteur de 4 € chaque preuve de capture. Chaque piégeur reçoit donc **4,5 € par rongeur capturé et équarri**.

Bilan financier :

Convention 2024 (coordination/animation/investissement) : 16 278€
1662 animaux équarris à 4,50 €.

Montant total des indemnisations Pré-Bocage Intercom (hors coût convention) : 7 479€

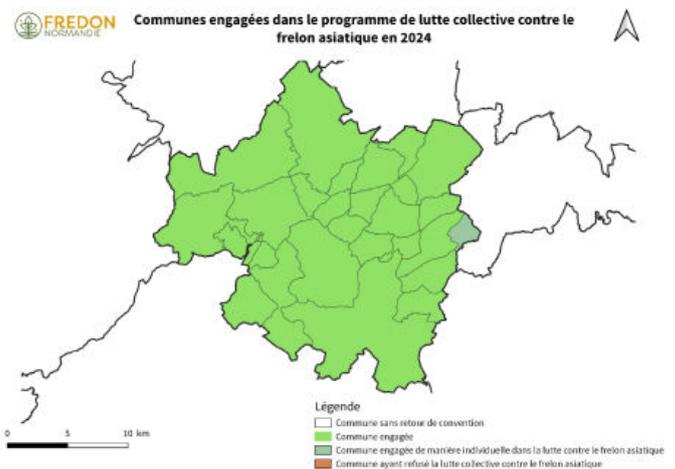
Montant versé par le CD14 : 1 217 €.

Programme de lutte contre les Frelons Asiatiques

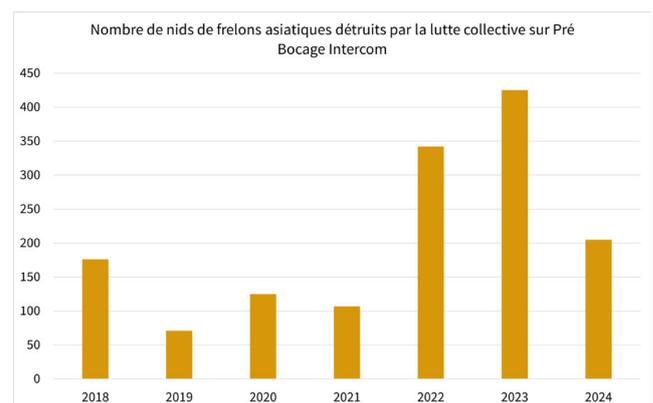
Territoire engagé dans le programme de lutte collective :

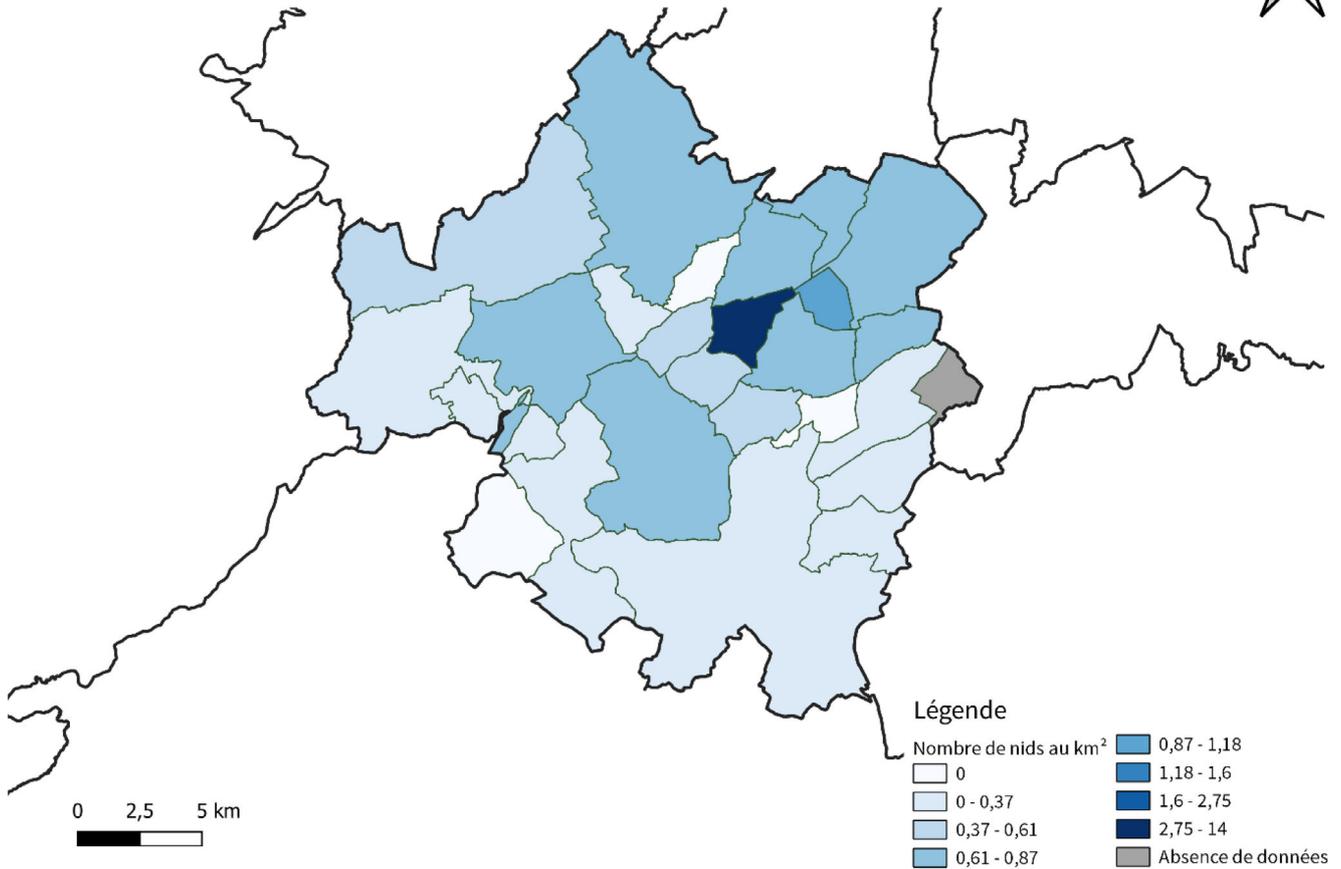
26 communes sont actuellement engagées dans la lutte collective

(96 % de l'EPCI), la commune restante propose tout de même une aide aux particuliers qui font détruire les nids chez eux.



Le nombre de nids de frelon détruits en 2024 est en baisse par rapport à celui des deux années précédentes sur le territoire (205 contre plus de 400 en 2023).





BILAN FINANCIER DÉPARTEMENTAL 2024

- ▶ Montant total animation financé par les EPCI et fixé pour les 5 ans de la convention : 59 791€
- ▶ Montant total destruction de nids : 381 927€
Dont 313 605 € financés par les communes et 68 322 € financés par le CD 14.

	< 10 m	entre 10 et 25 m	> 25 m
Coût moyen de destruction Calvados	78 €	109 €	166 €
Coût moyen de destruction sur le territoire de PBI	89 €	109 €	110 €



Bruno DELAMARRE,
10ème Vice-Président
en charge de l'environnement

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) en 2024, c'est :

- ▶ 163 diagnostics vente / contrôles de bon fonctionnement anticipé
- ▶ 78 contrôles de réalisation
- ▶ 97 contrôles de conception
- ▶ 126 contrôles de bon fonctionnement (périodique)

SUBVENTIONS AESN - réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif

2 conventions 2024 en cours

- ▶ Lot 1 - 2024 : 9 dossiers - montant de l'aide : 55 923 €
- ▶ Lot 2 - 2024 : 15 dossiers - montant de l'aide : 93 164 €

2024 est la dernière année pouvant élargir aux aides du 11ème programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le 12ème programme prévoit des modalités de financement différentes (plus avantageuses pour le particulier) et un nombre de communes éligibles aux aides pour la réhabilitation des ANC revu à la hausse par rapport au 11ème programme.

Permanence SPANC à la MSAP de Villers-Bocage (1 permanence par semaine)

15 rendez-vous sur l'année 2024, principalement pour la constitution des dossiers de demande d'aide financière (AESN).



CHIFFRES CLÉS

464 prestations réalisées par le SPANC

24 dossiers de subvention AESN traités par le SPANC pour un montant total de 149 087 €



Bruno DELAMARRE,
10ème Vice-Président
en charge de l'environnement



**Pôle
service opérationnels**

Voirie

► En matière de fonctionnement, le service technique a engagé, en 2024, près de 30 km de curage de fossés (contre 12 km en 2023). Par ailleurs, le nombre de kilomètres de dérasement a, également, fortement augmenté. En effet, en 2024, près de 103 km ont été réalisés contre 36 km en 2023.

La forte demande en termes de curage et dérasement n'a pas permis à l'intercommunalité de financer l'intégralité des travaux sur le budget 2024. Ainsi, les élus de la commission ont décidé que le PATA sollicité en 2024 sera réalisé en 2025, sur le budget 2025.

► En matière d'investissement, le service technique a engagé, en 2024, la réfection de 6,15 km de bandes de roulement sur 12 chantiers répartis sur 7 communes pour un budget d'environ 630000€ TTC.

Bâtiments

En 2024 le service technique a été mobilisé sur de nombreux sujets et notamment :

A été mené à terme :

► Le suivi du parfait achèvement de la MSAP Villers-Bocage jusqu'en septembre 2024

Sont en cours :

- Le dossier de déconstruction du gymnase des Monts d'Aunay
- Le dossier d'étude et de MOE pour la construction du gymnase des Monts d'Aunay
- Le démarrage du dossier de réhabilitation du gymnase de Caumont sur Aure.

Dates et événements importants des dossiers suivants :

Gymnase de Les Monts d'Aunay

Etude MOE

- 11/01/2024 : réunion de préparation avec le candidat de maîtrise d'œuvre retenu
- 01/02/2024 : CoPil présentation aux usagers du plan d'esquisse + du concours
- 21/02/2024 : note d'opportunité du SDEC
- 27/02/2024 : signature des pièces marché
- 15/03/2024 : CoPil présentation ESQUISSE
- 30/04/2024 : CoPil présentation APS
- 02/07/2024 : CoPil présentation APD
- 30/08/2024 : photovoltaïque : présentation ENERCOOP

Désamiantage – curage – Démolition

- 13/08/2024 : Publication du marché travaux
- 16/09/2024 : date limite de remise des offres -> 6 candidats
- 01/10/2024 : Commission MAPA Marché Désamiantage-Curage-Démolition Gymnase Les Monts d'Aunay
- 17/12/2024 : mesures d'empoussièrement sur site préalable aux travaux

Construction

- 08/10/2024 : dépôt de la demande de permis de construire
- 20/12/2024 : publication marché de travaux « Construction du gymnase-LES MONTS D'AUNAY

Gymnase de Caumont sur Aure

- Janvier 2024 : Lancement en interne du projet de réhabilitation de gymnase
- 24/01/2024 : Echange avec le service Cadre de Vie pour les scolaires et les associations : 3 questionnaires à retourner à PBI pour le 09/02/2024
- 25/06/2024 : Désignation des Membres du COPIL pour le gymnase de Caumont-sur-Aure
- 26/11/2024 : présentation du programme fonctionnel et technique en bureau pour validation
- 09/12/2024 : réception du rapport diagnostic structure existante
- 20/12/2024 : publication du marché MOE gymnase Caumont-sur-Aure.

L'ensemble des chemins de randonnée de qualité et les boucles locales ont été entretenues (deux passages dans l'année). Un inventaire et une cartographie des chemins a été réalisée en interne en fin d'année afin de préciser et d'améliorer le suivi de l'entretien bi-annuel. Les circuits de Vtt ont été intégrés à cette cartographie.



Travaux de démolition du gymnase du territoire de Les Monts d'Aunay



Dominique MARIE
9ème Vice-Président
en charge du service technique

VALORISATION, COLLECTE, RECYCLABLES

TRANSFORMATION DE 10 PAV VERRE AVEC ACCES PMR

10 PAV verre ont été transformés sur le territoire de Pré-Bocage Intercom avec un accès PMR. Le choix des PAV verre modifiées a été fait en fonction des demandes des communes : Aunay-sur-Odon - Caumont-sur-Aure - Villers-Bocage - Val d'Arry - Cahagnes - Seulline - Epinay-sur-Odon.

INSTALLATION D'UN RECUP'MINUTE À LA DECHETERIE DE MAISONCELLES-PELVEY

Depuis fin mars 2024, la déchetterie de Maisoncelles-Pelvey est dotée d'un Récup'Minute. Ce nouvel espace installé par le SEROC permet aux usagers de déposer ou récupérer gratuitement des objets en bon état, favorisant ainsi l'économie circulaire. L'objectif est de réduire l'enfouissement et donner une seconde vie aux objets.

PASSAGE AUX BAGS JAUNES

Pré-Bocage Intercom est engagé dans la compétence en matière de gestion des déchets depuis plusieurs années avec la mise en place de la RI en 2015 sur l'ensemble du territoire et l'optimisation des tournées en 2022.

Pré-Bocage Intercom a fait le choix de répondre à l'appel à projet de CITEO sur l'amélioration des performances des plastiques, métaux, papiers en dotant le territoire de bacs jaunes.

Le passage aux bacs jaunes permettra à PBI de poursuivre son engagement et ainsi d'améliorer ses performances de tri, les conditions de travail des agents, d'offrir un contenant plus adapté, de respecter l'environnement, tout en améliorant la qualité du service rendu. Deux types de contenant seront distribués en fonction du nombre de personne dans le foyer : 240 L (1 à 3 personnes) et 360 L (4 et +). La distribution est prévue à partir de septembre 2025



NON DECLARÉS

Le service de la redevance incitative a réalisé un travail important sur les non-déclarés. Une belle collaboration avec les mairies qui a permis d'envoyer 238 courriers en 2024 et ainsi de mettre à jour la base de données.

Résultats : 137 foyers sont venus se déclarer, 11 foyers en attente de rdv suite à la relance, 20 foyers se sont vus attribués le tarif d'un 360L comme le stipule le règlement pour refus de se déclarer, 17 foyers ne sont pas concernés et 53 foyers non retrouvés pour différentes raisons.

ORGANISATION DU SERVICE

Afin de maîtriser au mieux la gestion des réparations et de l'entretien du parc camions, un agent du service collecte a été désigné comme « référent camions » au début de l'année 2024.

CHIFFRES CLÉS

11 580

bacs et badges mis à disposition des usagers pour la collecte des ordures ménagères (particuliers et professionnels confondus)

2 864

tonnes d'ordures ménagères (OM) collectées

1 079

tonnes de verre collectées

1 705

tonnes de déchets triés (sacs jaunes) collectées

Christine SALMON,
1ère Vice-Présidente
en charge de la valorisation, collecte et recyclables



—
Pôle
Administration générale

RESSOURCES HUMAINES



80 agents au sein de la structure au 31/12/2024

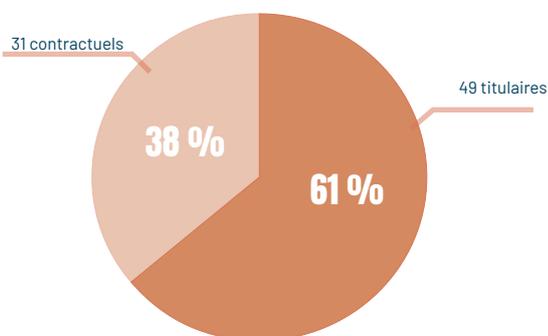


1 apprenti accueilli en 2024

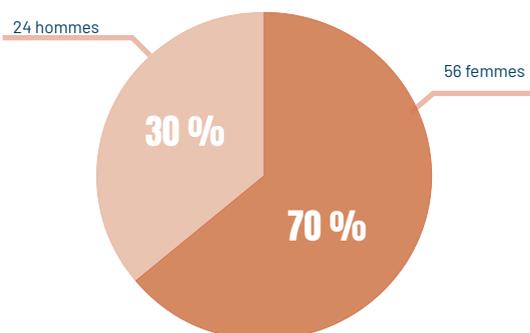


1 contrat aidé recruté en 2024

Effectif global au 31/12/2024



Répartition hommes/femmes au 31/12/2024



CHIFFRES CLÉS

MASSE SALARIALE

3 220 312 €

RATIO % SUR DÉPENSES GLOBALES

32,6 %



Jacky GODARD,
4ème Vice-Président
en charge des ressources humaines

COMMANDE PUBLIQUE

Marchés publics :

Au cours de l'année 2024, plusieurs procédures de marchés publics ont été engagées, témoignant d'une activité en matière de développement des projets.

On recense ainsi :

- ▶ 2 Marchés de travaux
- ▶ 3 Marchés de prestations intellectuelles,
- ▶ 1 Marché de maîtrise d'œuvre,
- ▶ 1 Délégation de service public,
- ▶ 1 Marché de prestation de service

Assurances :

Concernant la gestion des assurances, 12 dossiers de sinistres ont été ouverts en 2024.



Jacky GODARD,
4ème Vice-Président
en charge des ressources humaines

LE BUDGET COMMUNAUTAIRE 2024

RÉSULTAT COURANT DE
L'EXERCICE 2024 :

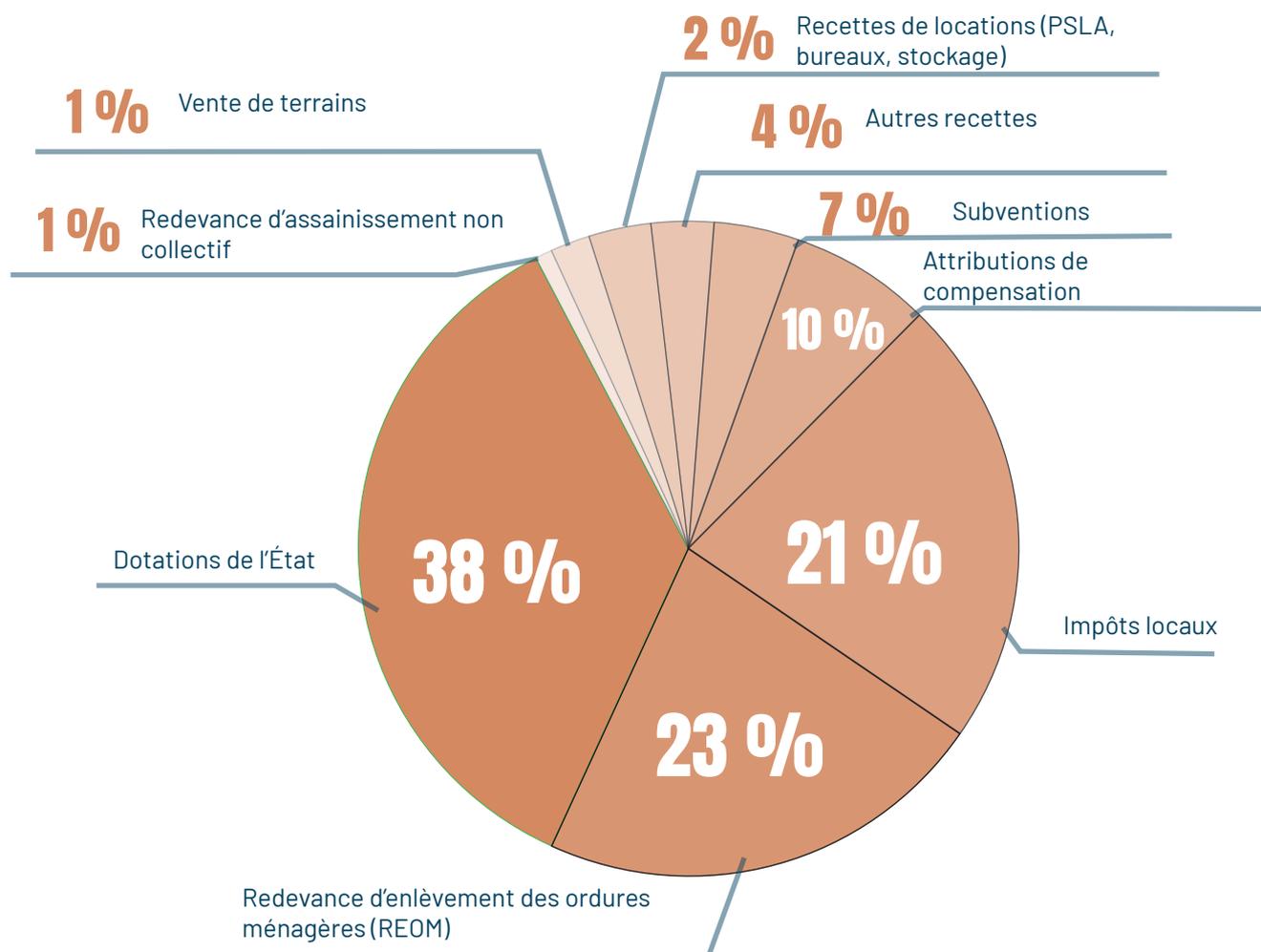
1,65 M€

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024
(RÉSULTAT COURANT - RÉSULTAT 2023)

3 846 766 €

Les recettes 2024

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENTS 2024 DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM : **11,71 M€**

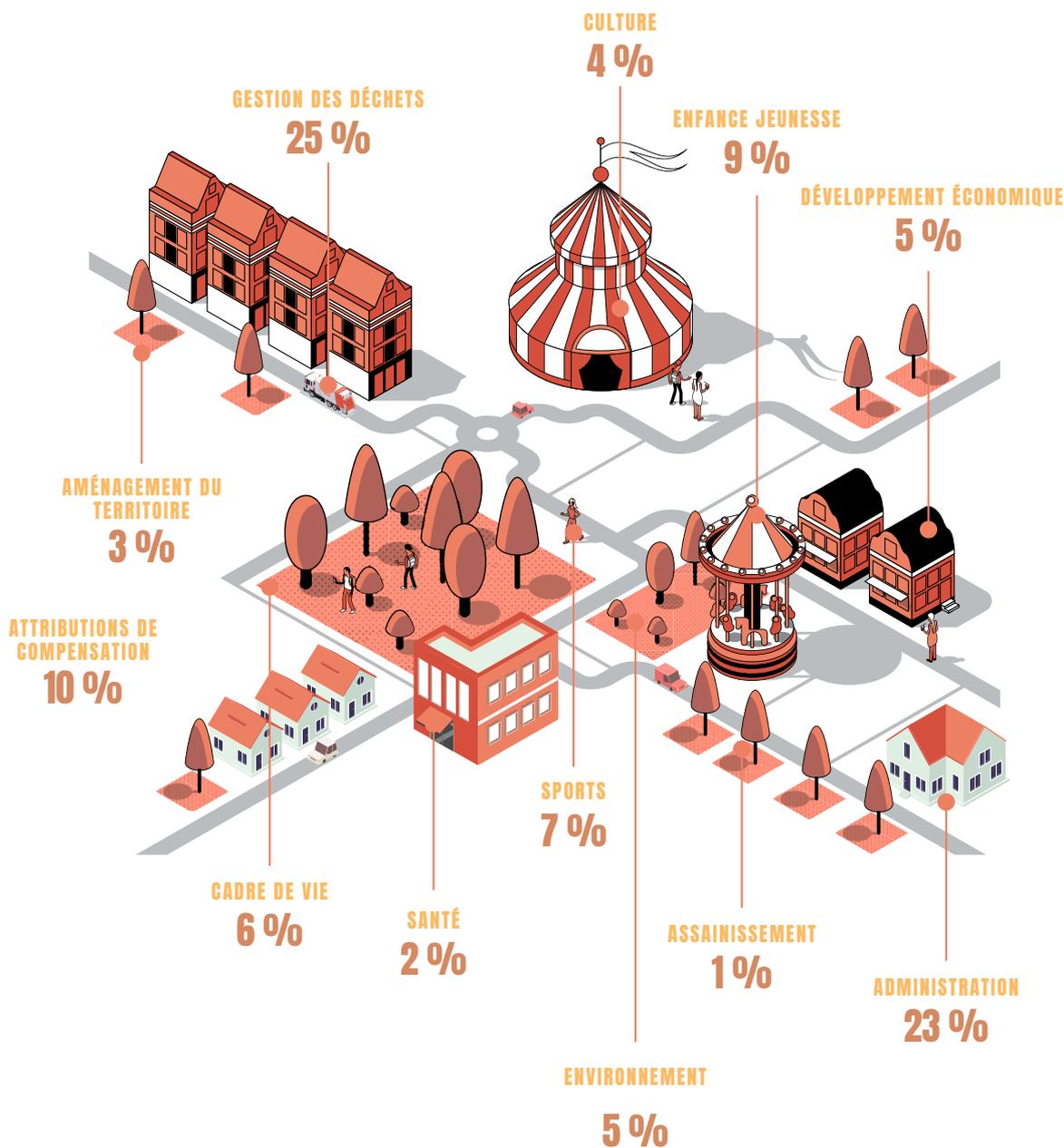


Les dépenses 2024

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM :

10 M€

Où va l'argent ?



ZOOM SUR LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2024 :

1,67 M€

RÉVISION DU SCHÉMA DE
COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)



153 300 €

VOIRIE



689 776 €

RECONSTRUCTION DU GYMNASSE
DE LES MONTS D'AUNAY



249 300 €

CHIFFRES CLÉS



27 communes regroupant 49 communes historiques



25 000 habitants, dont près de 40% âgés de moins de 30 ans



+ de 1 500 entreprises, dont plus de 200 artisans



6 725 emplois répartis dans les 2 154 établissements du territoire



417 km² soit 70 % de surfaces agricoles sur le territoire



80 agents territoriaux répartis en 5 pôles



Pré-Bocage Intercom

31 rue de Vire, Aunay-sur-Odon
14260 Les Monts d'Aunay

02 31 77 57 48
contact@pbi14.fr

www.prebocageintercom.fr